

Indicateurs de la bourse d'Alger

DZAIRINDEX (Base=1000)	Clôture	Variation		Clôture précédente
		En valeur	%	
Base au 03 janvier 2008	3 625,16	0,00	0,00	3 625,16

Capitalisation boursière DA	79 238 751 599
Encours global des obligations DA	-
Encours global des OAT DA	907 665 000 000

Activité globale

Activités	Volume transigé	Valeur transigée	Nombre de transactions
Marché principal	-	-	-
Marché PME	-	-	-
Marché des obligations	-	-	-
Marché des OAT	600	557 736 000	1
Droits	-	-	-

Marché principal: 29/08/2023

Titre	Cours A	Cours V	Clôture	Volume	Valeur	Nbre Trans.	Cours précéd.	Variation%	Dernier dividende	
									Montant	Date
ALL		447	NC	-	-	-	447	-	35,00	27/07/2022
AUR			NC	-	-	-	450	-	30,00	01/07/2019
BIO			NC	-	-	-	2 580	-	175,00	31/08/2022
SAI		504	NC	-	-	-	530	-	10,00	04/08/2022

Marché PME : 29/08/2023

Titre	Cours A	Cours V	Clôture	Volume	Valeur	Nbre Trans.	Cours précéd.	Variation%	Dernier dividende	
									Montant	Date
AOM	275,00		NC	-	-	-	270	-	2,60	25/07/2023

Marché des OAT: 28/08/2023

Titre	Code ISIN	Clôture %	Volume	Valeur	Nbre Trans.	Cours précéd.%	Variation%	Coupon d'intérêt	
								C.C %	Dernier détachement
O070630	DZ0000700579	92,956	600	557 736 000	1	93,194	-0,238	0,97	18/06/2023

AVIS N° 37/23

SEANCE DU	29/08/2023
INTITULE	PORTANT CALENDRIER DES DIVIDENDES DU TITRE Biopharm
MARCHE	MARCHE PRINCIPAL

Article 1 :

Il est rappelé aux Intermédiaires en Opérations de Bourse que les différentes dates ci-dessous composent le calendrier des dividendes de l'exercice 2022:

1. **Date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires:**
jeudi 22 juin 2023.
2. **Montant du dividende par action à distribuer au titre de l'exercice 2022:** 134,00 DA.
3. **Date de mise en paiement du dividende :** Jeudi 31 août 2023.
4. **Date de cotation Ex-dividende :** Jeudi 31 août 2023.

Article 2 :

La SGBV se charge de réunir les conditions d'une cotation ex-dividende régulière, en opérant la déduction du montant du dividende du cours de référence et procède à la purge du carnet d'ordres central et ce conformément à l'article 28 et 36 de la décision n° 02 du 22 Mars 1998 portant règles de gestion des séances de négociation à la Bourse des Valeurs, modifiée et complétée.

AVIS N° 38/23

SEANCE DU	29/08/2023
INTITULE	PORTANT CALENDRIER DES DIVIDENDES DU TITRE ALLIANCE ASSURANCES
MARCHE	MARCHE PRINCIPAL/PME

Article 1 :

Il est rappelé aux Intermédiaires en Opérations de Bourse les différentes dates ci-dessous composant le calendrier des dividendes de l'exercice 2022:

- 1. Date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires: 22 juin 2023.**
- 2. Montant du dividende par action à distribuer au titre de l'exercice 2022: 35,00 DA.**
- 3. Date de mise en paiement du dividende à compter du Jeudi 31 aout 2023.**
- 4. Date de cotation Ex-dividende : Jeudi 31 aout 2023.**

Article 2 :

La SGBV se charge de réunir les conditions d'une cotation ex-dividende régulière, en opérant la déduction du montant du dividende du cours de référence et ce conformément aux instructions de la COSOB et procède à la purge du carnet d'ordres central.